

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 37 / 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre

le 21 mai à 17 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de  
Molines en Queyras s'est réuni en session  
ordinaire sous la Présidence de  
GARCIN Valérie, Maire

**Date de la convocation : le 11 mai 2024**

**Présents :** ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,  
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

**Absents :** GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX  
Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge)

**Secrétaire de séance :** ALLAIX Romain

**OBJET : Approbation tarifs bornes camping-car**

Madame le Maire rappelle que des bornes pour camping-car sont installées depuis plus de 5 ans afin de répondre à une demande grandissante.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer, afin d'approuver les tarifs compte tenu de l'augmentation des coûts de fonctionnement.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Prix du jeton : 5 € (obtenu par le distributeur automatique de jetons intégré dans la borne de service Euro CB
- Prix des vidanges et de la distribution d'eau : paiement direct par CB 5 € = 20 minutes environ
- Prix de la recharge électrique - 5€ (1 jeton) = environ 4 heures  
10€ (2 jetons) = environ 8 heures  
15€ (3 jetons) = environ 12 heures

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**VALIDE** les tarifs des bornes de camping-car

Vote : Pour à l'unanimité

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.*

Le Maire

Valérie GARCIN

